

# Règlement de la course

## Date de l'épreuve

**Dimanche 15 Janvier 2012**

## Ligne de départ et d'arrivée

Gymnase Pierre Minssieux (Brignais)

## Inscriptions

Salle du Garon 3 Boulevard des Sports Brignais

## Règlement du VTT-country de 7 à 18 ans – Règlement du cyclo-cross de 19 ans et plus

- Epreuve ouverte aux licenciés FSGT, UFOLEP, FFC et non licenciés avec certificat médical de moins d'1 an et assurance journalière prise sur place.
- La licence est obligatoire avec son visa médical (ou certificat de moins d'1 an)
- Epreuve organisée dans la stricte application du règlement FSGT
- Port du casque obligatoire
- Les difficultés sont adaptées en fonction des catégories d'âges
- Les vélos de type « VTT » sont autorisés

## Circulation

Cette course se déroulera autour du gymnase de Minssieux et utilisera en partie les rues : Chemin de Barray et l'Allée des chaines de la commune de Brignais.

Avec l'accord des services de police compétents et des services gestionnaires de voirie, la circulation sera réglementée comme suit : « La circulation sera autorisée seulement dans le sens de la montée dans l'allée des chênes. »

## Horaires

Les épreuves débuteront à **13h15** pour se terminer à **16h00**.

Durée des épreuves : (temps pris sur le 1er)

## Départ

1. **13h15** sur le petit **circuit C** aux coureurs « écoles de cyclisme » :
  - Poussins 10 minutes de course
  - Pupilles 15 minutes de course
2. **13h30** sur le moyen **circuit B** aux coureurs « écoles de cyclisme » :
  - Benjamins 20 minutes de course
  - Minimes 25 minutes de course
  - Cadets 30 minutes de course
3. **15h00** sur le grand **circuit A** aux coureurs adultes :
  - Juniors 50 mn
  - Féminines 50 mn
  - Adultes 50 à 60 mn

## Sécurité

- Signalisation du parcours efficace et lisible par tous les participants de l'épreuve.
- Pour assurer la protection de passage dans les carrefours où il faut rendre la course prioritaire, il sera mis en place des moyens matériels et des moyens humains, des signaleurs avec chasuble et équipés de piquets mobiles de type K 10 ;
- Il sera prévu la présence de signaleurs à chaque intersection ou croisement sur la totalité du parcours.
- Lors de l'appel des coureurs, l'organisateur signale oralement les obstacles.
- Le port du casque à coque rigide est obligatoire.
- Tout modèle de prolongateur de guidon est interdit.

## Secours

Un poste de secours sera en place à proximité de la ligne d'arrivée, l'association la croix blanche assurera son déploiement.